

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION ENTRAINEMENT SPORTIF

Sites préparant au diplôme : **Dijon**
Le Creusot (1^{ère} et 2^{ème} années)

Objectifs de la formation

La Licence sciences et techniques des activités physiques et sportives mention entraînement sportif a pour objectif d'engager les étudiants vers des études plus longues ou vers les concours qui nécessitent le niveau de la licence. En outre, elle permet également d'accéder directement à certains secteurs du monde du travail.

La mention entraînement sportif vise à renforcer les compétences en entraînement sportif par des compétences en management des organisations sportives.

Le titulaire du diplôme a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.

Dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement de l'étudiant est personnalisé par différents dispositifs.

Un **tutorat de rentrée** offre aux étudiants de première année l'information sur l'organisation des études, les modalités d'évaluation des enseignements, les structures et les moyens mis à leur disposition.

Un **tutorat pédagogique**.

Débouchés

• Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence mention entraînement sportif a accès aux **Masters** correspondants.

L'université de Bourgogne propose un accès à deux spécialités de Masters

● Sciences humaines et sociales Mention Sciences et Techniques Des Activités Physiques et Sportives

- Spécialité recherche Socio-psychologie et management du sport
- Spécialité professionnelle Entraînement, préparation physique, mentale et management du sport

Autres poursuites d'études

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A**.

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **professorat** des écoles, des collèges et des lycées (CAPES).

L'UFR STAPS propose un **Diplôme Universitaire de « Préparation physique »**

Après validation des deux premières années,

deux **Licences Professionnelles**, sur **dossier**.

LP métiers du tourisme et des loisirs sportifs (Dijon)

LP développement et gestion des activités physiques Artistiques : Danse, arts du cirque et arts martiaux (Le Creusot)

• Métiers

Les métiers de l'**enseignement**.

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration publique**.

Entraîneur en Activités Physiques et Sportives

Préparateur physique

Statistiques sur les parcours de formation et réussite

Sur 100 nouveaux étudiants inscrits en 1^{ère} année de Licence de STAPS en 2006-2007 :

Un an après la première inscription :

59 poursuivent en 2^{ème} année, 15 redoublent la 1^{ère} année, 7 choisissent une autre 1^{ère} année à l'uB et 19 quittent l'uB en cours d'année ou après les examens.

Au final, les étudiants qui se sont réinscrits après leur 1^{ère} année, après au moins 2, 3, 4 ou 5 années passées à l'uB :

75 étudiants obtiennent un diplôme de niveau Bac + 2 (DEUG ou DUT) et 63 étudiants obtiennent une Licence générale ou professionnelle (calculs réalisés à partir des résultats des inscrits 2003-2004).

Organisation et descriptif des études

Organisation générale

La Licence sciences et techniques des activités physiques et sportives mention entraînement sportif comprend **six semestres**, divisés chacun en **Unités d'Enseignements (U.E.)**, dont le contenu porte :

sur les Sciences de la Vie appliquées à la motricité et aux activités sportives : neurosciences, biomécanique, physiologie, anatomie

sur les Sciences de l'Homme et de la Société appliquées aux activités sportives : histoire, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, économie.

La théorie et la pratique des activités physiques et sportives, qu'elles soient de performance, de loisir ou d'apprentissage, complètent ce cursus universitaire.

Les 2 premières années de la Licence mention entraînement sportif sont communes à l'ensemble des étudiants des licences du domaine STAPS. Ces deux années proposent néanmoins une approche des différents milieux professionnels dans lesquels les activités physiques et sportives apparaissent : éducation physique scolaire, activité adaptée, entraînement.

La 3^{ème} année est articulée avec le diplôme universitaire de préparateur physique. En effet, des unités d'enseignement sont communes et l'étudiant bénéficie d'un lieu de stage privilégié au sein du centre d'étude de la performance.

Professionnalisation

Au cours de la **deuxième année** :

Un **stage en milieu scolaire** est réalisé au premier semestre et se déroule sur une durée de 10 mardis après midi consécutifs au sein d'une école primaire ou élémentaire.

Un **stage en association sportive** se déroule sur l'ensemble de l'année au sein d'un club, il correspond à un volume de 120 heures.

Au cours de la **troisième année** :

Un **stage est prévu** dans le milieu sportif associatif ou professionnel (deux cents heures minimum)

Un diplôme intermédiaire (DEUG) peut être délivré à la fin de la 2^e année de licence.

Les **langues étrangères** sont enseignées les deux premières années.

Une **préparation au Certificat Informatique et Internet (C2I)** est assurée pendant les trois années de Licence.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux (CM)**, de **travaux dirigés (TD)** et de **travaux pratiques (TP)**.

Chaque matière d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Un semestre universitaire représente 30 Crédits européens.

Les **enseignements dispensés** pendant les six semestres qui forment le cursus **se répartissent entre des UE obligatoires** et des **UE à option**.

Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

		Libellé	ECTS	CM	TD	TP	Type	examen	Coef
SEMESTRE 1									
1	Majeure	Connaissances scientifiques permettant une analyse des APS.	4				Ecrit 1.5h (tirage au sort) Coef 4		Coef 4
		A Éléments de physiologie musculaire permettant de comprendre les dimensions énergétiques des APS.		12	6				
		B Éléments de physiologie cardio-pulmonaire permettant de comprendre les dimensions énergétiques des APS.		21	6				
3	Majeure	Domaines des connaissances en relation avec les dimensions psychologiques des APS.	4				Ecrit 1.5h (tirage au sort) Coef 4		Coef 4
		A Étude de la psychologie générale.		15	4.5				
		B Étude de la psychologie sociale des APS et de l'éducation.		15	4.5				
5	Majeure	Domaines des connaissances en relation avec les dimensions sociologiques et historiques des APS.	4				Ecrit 1.5h Coef 4		Coef 4
		Dimensions sociales et culturelles des APS : des questions de société au questionnement sociologique.		12	6				
7	Majeure	Acquisition des habiletés motrices, maîtrise des techniques corporelles et développement de la condition physique. Approche réglementaire et sécuritaire des APS. Enseignement polyvalent: connaissances spécifiques des APS pratiquées.	5	9 ou 4.5	45 ou 22.5	60 ou 30	Ecrit 3h Coef 2	CC pratique physique Coef 3	Coef 5
9	Majeure	Spécialisation et approfondissement pratique et théorique d'une discipline sportive.	5	0	13.5	13.5		Coef 5	Coef 5
11	Majeure	Connaissances institutionnelles et économiques du milieu sportif et scolaire.	4	21			Ecrit 1.5h Coef 4		Coef 4
13	Majeure	Techniques de l'expression écrite et orale	4	0	12	0	Coef 4	CC	Coef 4
SEMESTRE 2									
15	Majeure	Connaissances scientifiques permettant une analyse des APS.	5				Ecrit 1.5 h (tirage au sort) Coef 5		Coef 5
		A Bases anatomiques pour l'analyse du mouvement humain.		21	6				
		B Bases biomécaniques pour l'analyse du mouvement humain.		12	6	0			
		C Apports des neurosciences dans la compréhension des activités perceptivo-motrices.		12	0	0			
17	Majeure	Domaines des connaissances en relation avec les dimensions psychologiques des APS.	5				Ecrit 1.5h (tirage au sort) Coef 4		Coef 5
		A Étude de l'enfant.		12	6				
		B Psychologie du sport.		12	6				
19	Majeure	Études des dimensions sociales et culturelles des APS : histoire	5	15			Ecrit 1.5h Coef 5		Coef 5
21	Majeure	Acquisition des habiletés motrices, maîtrise des techniques corporelles et développement de la condition physique. Approche réglementaire et sécuritaire des APS. Enseignement polyvalent : connaissances spécifiques des APS pratiquées.	5	4.5 ou 9	22.5 ou 45	30 ou 60	Ecrit 3h Coef 2	CC pratique physique Coef 3	Coef 5
23	Majeure	Spécialisation et approfondissement pratique et théorique d'une discipline sportive.	5	0	12	12	Oral Coef 2	TP Coef 3	Coef 5
27	Mineure	Langues vivantes étrangères.	2	0	15			TD Coef 2	Coef 2
29	Mineure	Informatique et statistiques appliquées aux APS	2	7,5	10,5	9	Ecrit 1h30 Stat Coef 2	CC Info Coef 1	Coef 2
31	Mineure	Formation aux premiers secours	1		9			TD Coef 1	Coef 1

³Dans l'UE7 et l'UE21, le volume horaire dépend du groupe d'activité physique et sportive dans lequel se trouve l'étudiant. Le total du volume horaire est identique pour tous les étudiants à la fin des 4 semestres de L1 et L2.

Options possibles à l'UFR STAPS dans le cadre de l'UE9 et de l'UE23.

Athlétisme : courses, sauts, lancers – Sports collectifs : BB, HB, VB, FB, RG – natation – badminton - tennis de table – gymnastique sportive – activités de pleine nature : escalade, voile, planche à voile, canoë-kayak – combat : judo, lutte, boxe, boxe française – gymnastique rythmique – danse – tennis – cyclisme.
(offre non contractuelle).

Les étudiants spécialistes dans une autre discipline devront choisir leur option dans la liste précédente.

SEMESTRE 3					30 CREDITS			
Intitulés et nature des UE	Volume horaire			ECTS	Type examen et durée	Coef CC	Coef CT	Totalcoef
	CM	TD	TP					
UE 33 Majeure.				4				
UE 33 – A. Bases biomécaniques pour l'analyse du mouvement humain.	9	3			CT écrit 2 h	4	4	
UE 33 – B. Eléments de physiologie permettant de comprendre les dimensions énergétiques des APS	10.5	3						
UE 33 – C. Apport des neurosciences dans la compréhension des activités perceptivo-motrices	10.5	3						
UE 35 Majeure.				4				
UE 35 – A. Psychologie sociale : représentations sociales et pratiques sportives	10.5	3			CT écrit 2 h	4	4	
UE 35 – B. Psychologie du sport	10.5							
UE 35 – C. Dimensions sociales et culturelles des APS : les champs de la sociologie	12							
UE 37 Majeure. – Polyvalences STAPS.	9	45	60	8	CC : épreuves pratiques CT : 2 écrits de 4 h	5	3	8
UE 39 Majeure. – Spécialisation et approfondissement pratique et théorique d'une discipline sportive.		13.5	13.5	4	CC : épreuves pratiques	4		4
UE 41 Majeure. – Connaissances institutionnelles du milieu scolaire. Acquisition de compétences pratiques et théoriques dans le milieu scolaire.	12		40	6	CC : épreuve en situation + mémoire CT : écrit 2 h	4	2	6
UE 43 Mineure. – Langues vivantes étrangères (Anglais ou Allemand)		15		2	CC Oral et/ou écrit	2		2
UE45 Mineure - Informatique et statistiques appliquées	9	3	6	2	CC Epreuve pratique en informatique	2		2

(* types d'examen : contrôle continu (CC) - écrit, oral / contrôle terminal (CT) - écrit, oral / épreuve pratique (EP))

SEMESTRE 4					30 CREDITS			
Intitulés et nature des UE	Volume horaire			ECTS	Type examen et durée	Coef CC	Coef CT	Totalcoef
	CM	TD	TP					
UE 47 Majeure.				4				
UE 47 – A. Bases anatomiques pour l'analyse du mouvement humain.	18	3			CT écrit 2 h	4	4	
UE 47 – B. Apports des neurosciences dans la compréhension des activités perceptivo-motrices.	10.5	3						
UE 49 Majeure.				4				
UE 49 – A. Psychologie sociale cognitive: stéréotypes et catégorisations dans le domaine sportif et les processus éducatif.	10.5	3			CT écrit 2 h	4	4	
UE 49 – B. Sciences de l'éducation.	10.5							
UE 49 – C. Dimensions historiques de la pratique sportive: Tendances de la société depuis 1945.	12	3						
UE 51 Majeure. – Polyvalences STAPS.	9	45	60	8	CC : épreuves pratiques CT : 2 écrits de 4 h	5	3	8
UE 53 Majeure. – Spécialisation et approfondissement pratique et théorique d'une discipline sportive.		12	12	4	CC : épreuves pratiques CT : écrit de 2 h	2.5	1.5	4
UE 55 Majeure. – Analyse et intervention pratique en milieu sportif (stage et suivi). Carrefour des carrières.	9	12	40	6	CC : épreuve orale et mémoire CT : écrit de 2 h	4	2	6

UE	Libellé	ECTS	CM	TD	TP	Type examen		
						Coef CT	Coef CC	
SEMESTRE 5								
58	Mineure	Sociologie - Histoire	4				coef. 4 Ecrit 3 h	
		Histoire du sport		18				
		Sociologie du sport		15	3			
59	Mineure	Neurosciences du sport – Développement moteur					coef.6	
		A – Neurosciences du sport	3	21	6		Ecrit 2 h	
		B – Développement moteur	3	21	6		Ecrit 2 h	
60	Mineure	Statistiques	1.5	15	6		coef. 1.5 Ecrit 2h	
76	Majeure	Entraînement des qualités physiques	4				coef. 4 Ecrit 3 h	
		Aspect structural		10	3	7.5		
		Aspect énergétique		14	3	3		
77	Majeure	Spécificité de l'entraînement physique chez le jeune	3	21	6		coef. 3 Ecrit 2 h	
78	Majeure	Option pratique	2.5			36	2.5 épreuve pratique	
79	Mineure	Polyvalence 1	2			18	coef. 2 épreuve pratique	
81	Majeure	Communication	4	36	6		coef. 4 Ecrit 2h	
85	Majeure	Gestion de projet	3	15	9	0	coef. 3 Ecrit 3 h	
		TOTAL SEMESTRE 5	30	186	48	64,5		

SEMESTRE 6								
61	Mineure	Psychologie					coef. 6	
		A- Psychologie du sport	3	15	6		Ecrit 2h	
		B – Psychologie sociale	3	15	6		Ecrit 2h	
62	Mineure	Développement physique de l'enfant et de l'adolescent	4	21	6		coef. 4 Ecrit 2h	
63	Mineure	Informatique	1		3	6		coef. 1 TD ou TP
64	Mineure	Méthodologie de l'observation	2			18		coef. 2 rapport
80	Majeure	Législation - Réglementation	3	18	3		coef. 3 Ecrit 2h	
82	Majeure	Les déterminants pédagogiques et didactiques de l'entraînement	3	15	18	12	coef. 3 document écrit	
83	Majeure	Option théorique	3					
		A- Expertise et modélisation de la préparation			30		coef. 2 Ecrit 2h	
		B- Développement de la pratique sportive universitaire			6		coef. 1	suivi de l'investissement de l'étudiant
84	Mineure	Polyvalence 2	2			18	coef. 2 épreuve pratique	
86	Majeure	Stage entraînement	3				coef. 3	
		A- Stage en situation : 120 h					soutenance d'un rapport de stage	
		B- Encadrement recherche thématique			3			
87	Majeure	Stage management	3				coef. 3	
		A- Stage en situation : 60 h					soutenance d'un rapport de stage	
		B- Encadrement recherche thématique			3			
		TOTAL SEMESTRE 6	30	84	78	60		

Modalités d'admission

Première année de Licence

Sont admis **de droit** les titulaires des diplômes suivants

Baccalauréat de toutes les sections

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

Sur **décision de la commission de validation des acquis**, les candidats ne possédant pas l'un de ces titres.

L'UFR STAPS de Dijon peut accueillir des étudiants présentant un handicap d'ordre moteur après étude du dossier médical et du projet professionnel de l'étudiant.

Deuxième année de Licence

Sont admis **de droit** les étudiants qui ont validé les deux semestres de la première année de Licence STAPS de l'université de Bourgogne.

Pourront s'inscrire les étudiants ayant validé un semestre sur deux de la première année de Licence STAPS de l'université de Bourgogne.

Cependant, il est vivement conseillé aux étudiants n'ayant pas obtenu le premier semestre, de repasser celui-ci en priorité.

Sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier.

Troisième année de Licence

Sont admis **de droit** les étudiants qui ont validé les deux premières années de Licence STAPS

Pourront s'inscrire les étudiants ayant validé au moins 3 des 4 semestres des deux premières années de Licence STAPS

Sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier.

La procédure de **validation des acquis de l'expérience** (VAE), pratiquée dans le cadre de jurys composés d'enseignants et de professionnels, peut aussi permettre une admission directe à différents niveaux du cursus.

Modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances est évaluée sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre.

Le poids relatif des contrôles continus dépend de chaque UE et se traduit par l'affectation d'un coefficient.

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Pour tous les semestres, une 2^e session dite de rattrapage est organisée au mois de juin.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD.

Contacts

U.F.R. STAPS. BP 27877 – 21078 Dijon cedex

<http://www.u-bourgogne.fr/>

Responsable du diplôme : Denis MAGER

Tél. : 03.80.39.67.18

Scolarité Dijon:

1^{ère} et 2^{ème} années : Michelle SERRES

Tél. : 03.80.39.67.23

michelle.serres@u-bourgogne.fr

3^{ème} année : Nicole FAUSSOT

Tél. : 03.80.39.67.08

Nicole.faussot@u-bourgogne.fr

Scolarité Le Creusot : Nathalie SAULNIER

Tél. : 03.85.77.00.77

nathalie.saulnier@u-bourgogne.fr